

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1221

17 novembre 2005

SOMMAIRE

Ames Holding S.A., Luxembourg	58570	Alzette	58588
Anbeca Holding S.A.H., Luxembourg	58594	Dundin Holding S.A., Luxembourg	58569
Arten Sicav, Luxembourg	58608	Dynafin Investments S.A., Luxembourg	58570
Asia Real Estate Income Fund Sicav, Luxembourg	58568	Expansia Europa S.A., Luxembourg	58592
Aube Investment S.A., Luxembourg	58593	F.C.T.C. Luxembourg S.A., Foetz	58581
Béatrice S.A., Luxembourg	58591	Fairfax S.A., Luxembourg	58604
Bofil S.A.H., Luxembourg	58563	Fanuc Robotics Europe S.A., Echternach	58567
Bond Street Properties S.A., Luxembourg	58571	Fanuc Robotics Europe S.A., Echternach	58567
Brack Capital Re (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	58564	Fassaden Hahn Co A.G., Remich	58590
Brack Capital Re (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	58564	Ferrero Trading Lux S.A., Senningerberg	58590
Brack Lamont Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	58590	Fiduciaire du Centre S.A., Luxembourg	58565
Brack Lamont Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	58601	First European Transfer Agent S.A., Strassen	58572
Britt Participations S.A., Luxembourg	58568	Fortytwo Investment Real Estate S.A., Luxembourg	58570
Carles S.A., Luxembourg	58589	Fux S.A., Luxembourg	58575
CD-Services, S.à r.l., Luxembourg	58572	Galice, S.à r.l., Luxembourg	58564
CGPA Ré S.A., Luxembourg	58608	Genesi S.A., Luxembourg	58569
Compagnie Immobilière de Leudelange, S.à r.l., Strassen	58600	Gest Lease & Trust S.A., Luxembourg	58601
Comptabilité, Gestion et Transactions Immobilières C.G.T.I. S.A., Grevenmacher	58563	Globe Total Investments Holdings S.A., Luxembourg	58573
Comura S.A., Luxembourg	58606	Gravograph Finance, S.à r.l., Luxembourg	58602
Conlux Holding S.A., Luxembourg	58591	H.S.F.L. PAR S.A., Luxembourg	58573
Conlux Holding S.A., Luxembourg	58591	H.S.F.L. PAR S.A., Luxembourg	58574
Conlux Holding S.A., Luxembourg	58591	Horse-Stud S.A.H., Strassen	58600
Conlux Holding S.A., Luxembourg	58592	I.T.D., Interactive Technology Data S.A., Luxembourg	58566
Conlux Holding S.A., Luxembourg	58592	I.T.D., Interactive Technology Data S.A., Luxembourg	58566
Cynthia S.A.H., Luxembourg	58566	I.T.D., Interactive Technology Data S.A., Luxembourg	58567
Cythere Investments S.A., Luxembourg	58601	I.T.D., Interactive Technology Data S.A., Luxembourg	58567
Cythere Investments S.A., Luxembourg	58601	Iena Buildings S.A., Luxembourg	58571
Cythere Investments S.A., Luxembourg	58601	Immobilière du Port S.A., Luxembourg	58589
convILUX, S.à r.l., Solutions for Vending, Remich	58602	Intercapital Investment Corporation S.A., Luxembourg	58564
D.G.O.H. Deutsche Gesellschaft für Organisation Holding S.A., Luxembourg	58570	Investoil Holding S.A., Luxembourg	58592
Danae S.A., Luxembourg	58574	Jardenne Corporation, S.à r.l., Luxembourg	58595
Dianalux, S.à r.l., Howald	58605	Jubilaeum S.A., Luxembourg	58600
DSD International Contractors, S.à r.l., Esch-sur-		Jyrom S.A., Bereldange	58571

Kimmo, S.à r.l., Steinsel	58592	Platina GT Holding S.A., Luxembourg	58605
Komas Investment Holding S.A., Strassen	58600	Platina GT Holding S.A., Luxembourg	58605
Letzre S.A., Luxembourg	58607	Platina GT Holding S.A., Luxembourg	58605
Libra Holding S.A., Luxembourg	58572	Platina GT Holding S.A., Luxembourg	58606
Lime Refr In S.A., Munsbach	58607	Platina GT Holding S.A., Luxembourg	58606
Lirin S.A., Munsbach	58607	(Le) Requin S.A., Luxembourg	58599
Lophira S.A.H., Luxembourg	58565	(Le) Requin S.A., Luxembourg	58599
Lurom International S.A., Luxembourg	58568	(Le) Requin S.A., Luxembourg	58599
Lux Animation S.A., Doncols	58602	(Le) Requin S.A., Luxembourg	58600
Lux Service Manutention S.A., Foetz	58574	Robert Fleming (CIS), S.à r.l., Senningerberg	58563
Lux-Finitions, S.à r.l., Stadtbredimus	58562	Royal Lys Invest S.A., Luxembourg	58572
Maelux S.A., Luxembourg	58567	Sacofin S.A., Luxembourg	58593
Magic Production Group (M.P.G.) S.A., Senningerberg	58590	Sacofin S.A., Luxembourg	58593
Mahalo Marine S.A., Luxembourg	58606	Sacofin S.A., Luxembourg	58593
Marusay S.A., Luxembourg	58571	Sadyd S.A.H, Luxembourg	58605
Meaco S.A.H., Luxembourg	58563	Saint Christophe S.A., Luxembourg	58607
Meaco S.A.H., Luxembourg	58582	Scorlux S.A., Munsbach	58608
MeesPierson Intertrust Financial Engineering S.A., Luxembourg	58573	Ser Co International S.A., Luxembourg	58568
Millenium Trading Luxembourg S.A., Luxembourg	58568	Sinser (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	58608
Min. Participations S.A., Luxembourg	58591	(The) Sixth, S.à r.l., Differdange	58594
Naftofina Holding S.A., Luxembourg	58607	Société Immobilière Privée S.A., Luxembourg	58564
Nareco, S.à r.l., Luxembourg	58581	Sopalim S.A., Luxembourg	58570
Niko Holding S.A., Luxembourg	58593	STE S.A., Luxembourg	58569
Northway Financial, S.à r.l., Luxembourg	58582	Stationery Products, S.à r.l., Luxembourg	58583
Omnium Africain d'Investissements (O.A.I.) S.A.H., Luxembourg	58565	Theis Luxembourg, S.à r.l., Wasserbillig	58563
Optilian Participations S.A., Luxembourg	58574	Time Spirit, S.à r.l., Strassen	58571
Pillarlux Holdings 2 S.A., Luxembourg	58589	Tractlux, S.à r.l., Foetz	58574
Pillarlux Holdings S.A., Luxembourg	58589	Transform Department Built S.A., Luxembourg	58580
		Twins Properties S.A., Luxembourg	58572
		Wincanton Trans European (Luxembourg), S.à r.l., Munsbach	58582
		Yorkshire Holding S.A., Luxembourg	58566

LUX-FINITIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5451 Stadtbredimus, 41, Dicksstrooss.

R. C. Luxembourg B 108.817.

Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005

Se sont réunis en assemblée générale, à laquelle ils se déclarent dûment convoqués:

1) Monsieur Carlos Manuel Nunes dos Reis, employé privé, né à P-São Julião de Figueira da Foz, le 19 février 1965, demeurant à L-8450 Steinfort, 42, cité de l'Usine,

2) Madame Fernanda Mainz-Gonçalves, employée privée, née à P-Chaves, le 1^{er} janvier 1964, demeurant à L-5451 Stadtbredimus, 41, Dicksstrooss,

seuls associés de la société LUX-FINITIONS, S.à r.l., constituée en date du 28 juin 2005.

Lesquels associés déclarent prendre à l'unanimité les décisions suivantes:

1. L'assemblée désigne comme gérant administratif pour une durée indéterminée:

* Monsieur Carlos Manuel Nunes dos Reis, employé, né à P-São Julião de Figueira da Foz, le 19 février 1965, demeurant à L-8450 Steinfort, 42, cité de l'Usine.

2. L'assemblée désigne comme gérant technique pour une durée indéterminée:

* Monsieur Daniel Conti, gérant de sociétés, né à F-Herserange, le 4 février 1951, demeurant à F-54400 Longwy, 130, rue de Metz.

3. La Société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants prénommés.

Signé à Stadtbredimus, le 30 juin 2005.

Signatures.

Remich, le 30 juin 2005.

Pour copie conforme à l'original

A. Lentz

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057210.3/221/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

58563

BOFIL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.622.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(056587.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

COMPTABILITE, GESTION ET TRANSACTIONS IMMOBILIERES C.G.T.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Grevenmacher.
R. C. Luxembourg B 65.708.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 29 juin 2005.

Signatures.

(056591.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

MEACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.300.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00644, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(056592.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

THEIS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 74, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.131.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wasserbillig, le 29 juin 2005.

Signatures.

(056593.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

ROBERT FLEMING (CIS), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 47.085.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Certifié conforme

Pour le Conseil d'Administration

JP MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

J. McAleenan

(056606.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

INTERCAPITAL INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 26.292.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour INTERCAPITAL INVESTMENT CORPORATION S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056595.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

GALICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 82.516.

EXTRAIT

En date du 28 juin 2005, l'associé unique a pris la résolution suivante:

- ELPERS & CO. REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., avec adresse au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été nommé commissaire aux comptes de la société. Il sera responsable de l'audit des comptes 2004.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

R.P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00627. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056612.3/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

SOCIETE IMMOBILIERE PRIVEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 22, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 79.866.

Les comptes annuels approuvés par le Conseil d'Administration des exercices clôturés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00380, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(056621.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

BRACK CAPITAL RE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.790.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Pels.

(056626.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

BRACK CAPITAL RE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.790.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00502, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Pels.

(056636.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

58565

FIDUCIAIRE DU CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 22, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 29.740.

Résolutions

Les soussignés:

La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED,
représentée par M. René Arama;

La société COMPAGNIE GENERALE DE MANAGEMENT LIMITED,
représentée par M. René Arama;
seules actionnaires de la société FIDUCIAIRE DU CENTRE S.A.

Première résolution

Acceptent la démission du Commissaire aux Comptes:

La société FORIG S.A., avec siège social au 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Deuxième résolution

Elles décident de nommer comme nouveau Commissaire aux Comptes:

Monsieur René Arama, demeurant au 22, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg.

Troisième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau Commissaire aux comptes sera:

Monsieur René Arama, demeurant au 22, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg.

Son mandat prendre fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056622.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

LOPHIRA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 46.981.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2004 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto, Guy Schosseler et Nico Becker, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2005.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie Thunus, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2005.

Pour extrait conforme

LOPHIRA, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00495. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056625.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

OMNIUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENTS (O.A.I.), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 20.721.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 29 octobre 2004 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto, Guy Schosseler et Nico Becker, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2005.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie Thunus dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2005.

Pour extrait conforme

OMNIUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENTS (O.A.I.), Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056627.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

CYNTHIA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 58.839.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 29 octobre 2004 a reconduit, pour un terme d'un an, le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2005.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Nico Becker, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2005.

Pour extrait conforme
CYNTHIA, Société Anonyme Holding
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056628.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

YORKSHIRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 82.150.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire en date du 23 juin 2005 que la société EUROCOMPRES S.A., R.C.S. Luxembourg B 37.263, avec siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, a été nommée nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de la société EUROTRUST S.A., avec siège social établi à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

Son mandat terminera à l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Luxembourg, le 23 juin 2005.

Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08438. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056635.3/1051/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

I.T.D., INTERACTIVE TECHNOLOGY DATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 51.357.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour I.T.D., INTERACTIVE TECHNOLOGY DATA S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
Signature

(056633.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

I.T.D., INTERACTIVE TECHNOLOGY DATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 51.357.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour I.T.D., INTERACTIVE TECHNOLOGY DATA S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
Signature

(056632.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

I.T.D., INTERACTIVE TECHNOLOGY DATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 51.357.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour I.T.D., INTERACTIVE TECHNOLOGY DATA S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056631.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

I.T.D., INTERACTIVE TECHNOLOGY DATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 51.357.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour I.T.D., INTERACTIVE TECHNOLOGY DATA S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056630.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FANUC ROBOTICS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 95.565.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(056639.3/275/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FANUC ROBOTICS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 95.565.

—
Le bilan consolidé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(056637.3/275/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

MAELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 74.812.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature

Un mandataire

(056659.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

ASIA REAL ESTATE INCOME FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 102.714.

—
RECTIFICATIF

A: L'administrateur Jeff Tay se nomme Toh Hin Tay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour avis conforme

Signature

Un gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056640.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

MILLENIUUM TRADING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 68.531.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MILLENIUUM TRADING LUXEMBOURG S.A.

Signature

(056641.3/2741/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

LUROM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.966.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00684, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056645.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

SER CO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 102.146.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00676, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056646.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

BRITT PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 67.081.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire, réunie en date du 15 juin 2005 a accepté la démission de quatre administrateurs, M. Jean Hoffmann, M. Marc Koeune, Mme Andrea Dany et Mme Nicole Thommes.

Elle a appelé aux fonctions d'administrateurs, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Federico Innocenti, né Moncarlieri-Torino (Italie), le 16 janvier 1974, demeurant à 36, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange;

- Monsieur Alexis De Bernardi, né à Luxembourg, le 13 février 1975, demeurant au 11, rue Pépin le Bref, L-1265 Luxembourg;

- Monsieur Jacopo Rossi, né à San Dona' di Piave (Italie), le 20 avril 1972, demeurant au 10, rue du Marché-aux-Herbes L-1728 Luxembourg;

L'assemblée a également pris acte de la démission de la société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l. de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat et a nommé en son remplacement Monsieur Régis Donati, né à Briey (France), le 19 décembre 1965, demeurant à Rue René Cassin, 13, Villerupt (France).

Leur mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2006.

En outre, le siège social a été transféré à 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00171. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056643.3/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

STE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 89.264.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 17 juin 2005 à 11.00 heures, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

2. L'assemblée prend acte de la démission des trois administrateurs en la personne de Monsieur Alain Heinz, Monsieur Christophe Davezac et Madame Géraldine Schmit et nomme en leur remplacement:

a) Monsieur Sébastien Coyette, comptable, né le 4 septembre 1965 à Arlon - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Laurent Pêcheur, comptable, né le 6 mai 1977 à Messancy - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Madame Marie-Anne Back, employée privée, née le 8 juin 1958 à Steinfort - Luxembourg et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

3. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Delhove de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79327, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00833. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056644.3/693/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

GENESI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 90.729.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00671, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056647.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

DUNDIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00664, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056648.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

58570

DYNAFIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 103.521.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00658, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056649.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

**SOPALIM S.A., Société Anonyme,
(anc. VICOLIM S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 100.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00654, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056650.3/693/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FORTYTWO INVESTMENT REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 104.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00647, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056652.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

AMES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.243.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056653.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

D.G.O.H. DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR ORGANISATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 24.220.

Extrait des décisions de l'assemblée générale du 8 février 2005

Suite aux démissions des organes sociaux, ils sont renouvelés comme suit:

Conseil d'administration:

- Monsieur Christian Casavecchia, 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg,
- Monsieur Christophe Masuccio, 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg,
- Monsieur Michele Capurso, 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg.

Commissaire:

- Monsieur Patrick Uhres, homme d'affaires, 8, rue Jean Jacoby, L-1832 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et commissaire prennent fin à l'issue de l'assemblée annuelle à tenir en 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2005, réf. LSO-BC06337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056683.3/603/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

BOND STREET PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 90.231.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056654.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

INENA BUILDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 99.037.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056655.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

JYROM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 76, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 53.166.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056656.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

TIME SPIRIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8020 Strassen, 21, rue de la Solidarité.
R. C. Luxembourg B 76.689.

Extrait des décisions de l'associée unique datées du 9 juin 2005

1. Le mandat de gérant de Madame Nathalie Voss a été révoqué.
2. Le nombre de gérants a été augmenté de 1 à 2.
3. Monsieur Cornelius Martin Bechtel, conseil, né à D-Emmerich/Rh, le 11 mars 1968, et Monsieur Jean Fell, expert-comptable, né à L-Echternach, le 9 avril 1956, tous deux demeurant à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ont été nommés comme gérants pour une durée indéterminée, avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par la signature individuelle de chaque gérant.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour TIME SPIRIT, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09756. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056657.3/528/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

MARUSAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 61.849.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056661.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

CD-SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 50.564.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature

Un mandataire

(056660.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

ROYAL LYS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 82.095.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056663.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

TWINS PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 99.521.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056664.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

LIBRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 93.445.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature

Un mandataire

(056666.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 5, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 47.192.

Par décision du Conseil d'Administration du 7 mars 2005, le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Michel Loehr a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006.

Madame Sandra Reiser s'est démise de ses fonctions d'administrateur-délégué avec effet au 29 avril 2005.

Le Conseil d'Administration du 2 mai 2005 décide de coopter par voie circulaire:

- Monsieur Michel Malpas en tant qu'administrateur-délégué,
- Monsieur Marc Hoffmann en qualité de Président du Conseil d'Administration.

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT, Société Anonyme

G. Kerschen / Y. Conrotte

Vice President / Compliance Officer

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01812. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056675.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

H.S.F.L. PAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 57.323.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2005

1. L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Christophe Antinori, Christian Bühlmann et Filip Servranckx.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

2. L'Assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Richard Gauthrot.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056668.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

GLOBE TOTAL INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 78.111.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2005

1. L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Christophe Antinori, Richard Gauthrot, et Jean-Paul Charton.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

2. Le mandat de l'ancien commissaire aux comptes étant arrivé à expiration, l'Assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes Monsieur Guillaume Bernard, responsable comptable, né le 18 avril 1973 à Thionville (France) et demeurant 23B, rue St Maximin à F-57070 Metz.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056670.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 89.764.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2005

La société à responsabilité limitée KPMG AUDIT avec siège à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, R.C.S. Luxembourg B numéro 103.590, a été nommée réviseur externe chargée du contrôle des comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour avis sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09274. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056685.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

TRACTLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 68.575.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(056671.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

LUX SERVICE MANUTENTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 84.428.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(056672.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

H.S.F.L. PAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 57.323.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(056673.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

OPTILIAN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 104.756.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(056677.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

DANAE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 55.641.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 23 juin 2005

L'assemblée prend acte des démissions de Monsieur Bedini et Monsieur Racenet de leurs fonctions d'administrateurs de la société et nomme en leur remplacement pour une durée de six ans:

1) M^e Serge Bernard, avocat à la Cour, né le 1^{er} novembre 1969 à Luxembourg, établi au 95, Grand-rue à L-1661 Luxembourg,

et

2) Monsieur Fernand Sassel, expert-comptable, né le 16 avril 1959 à Clervaux, demeurant au 222, rue Principale à L-5366 Münsbach.

Luxembourg, le 23 juin 2005.

Pour DANAE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056691.3/664/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FUX S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 109.027.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the thirtieth day of June.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- Mr Lars-Göran Larsson, company director, residing at Ekmansgatan 5, SE-43 034 Kungsbacka (Sweden), here represented by:

Mr Jos Hemmer, employee, with a professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Kungsbacka, on 20 June 2005;

2.- Mr Jos Hemmer, prenamed, acting in his own name;

3.- Mr Eric Leclerc, employee, with a professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg,

Prenamed proxy, being signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, acting in their above stated capacities, have requested the undersigned notary to draw up the following Articles of Incorporation of a joint stock company (société anonyme) which the prenamed parties intend to organize among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is herewith formed a Luxembourg joint stock company («société anonyme») under the name of FUX S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The company's object is to take participation, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) divided into thousand two hundred forty (1,240) shares, with a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) per share.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telefax or e-mail, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

The first person(s) to whom the daily management of the company is delegated to, may be elected at the first general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of two directors or by the individual signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first Tuesday in the month of November of each year at 03.00 p.m.

If such day is a public holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty percent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on first day of September of each year and ends on the thirty-first day of August the following year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five percent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on 31 August 2006.

The first annual general meeting shall be held in 2006.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general shareholders' meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription and payment

The thousand two hundred forty (1,240) shares have been subscribed to as follows:

1.- Mr Lars-Göran Larsson, prenamed, thousand two hundred thirty-eight shares	1,238
2.- Mr Jos Hemmer, prenamed, one share	1
3.- Mr Eric Leclerc, prenamed, one share	1
Total: thousand two hundred forty shares	1,240

The subscribed shares have been entirely paid up in cash, so that that the company has now at its disposal the amount of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at one thousand nine hundred Euro.

Extraordinary general meeting

The above-named parties, acting in the here above stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three (3).

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the annual general meeting to be held in 2010:

- 1) Mr Eric Leclerc, employee, born in Luxembourg, on 4 April 1967, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;
- 2) Mr Jos Hemmer, employee, born in Luxembourg, on 15 August 1952, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;
- 3) Mrs Martine Kapp, employee, born in Luxembourg, on 10 December 1960, with professional address at 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

Mr Eric Leclerc, prenamed, has been elected as chairman of the board of directors by the extraordinary general meeting.

Second resolution

The number of auditors is fixed at one (1).

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the annual general meeting to be held in 2010:

Mr Pascal Fabeck, employee, born in Arlon (Belgium), on 16 November 1968, with professional address at 6A Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Third resolution

The company's registered office is located at 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons known to the undersigned notary by their names, usual surnames, civil status and residences, said appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Lars-Göran Larsson, company director, demeurant à Ekmansgatan 5, SE-43 034 Kungälv (Suède), ici représenté par:
Monsieur Jos Hemmer, employé avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Kungälv, le 20 juin 2005.
- 2.- Monsieur Jos Hemmer, préqualifié, agissant en son nom personnel;

3.- Monsieur Eric Leclerc, employé, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquelles personnes comparantes, agissant en leur susdite qualité, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées vont constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination FUX S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre lieu du pays par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en mille deux cent quarante (1,240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) par action.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sous réserve des restrictions prévues par la loi.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mardi du mois de novembre de chaque année à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier septembre de chaque année et finit le trente et un août de l'année suivante.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les activités de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 août 2006.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et libération

Les mille deux cent quarante (1.240) actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Lars-Göran Larsson, prénommé, mille deux cent trente-huit parts sociales	1.238
2.- Monsieur Jos Hemmer, prénommé, une action	1
3.- Monsieur Eric Leclerc, prénommé, une action	1
Total: mille deux cent quarante parts sociales	1.240

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille neuf cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en 2010:

1) Monsieur Eric Leclerc, employé, né à Luxembourg, le 4 avril 1967, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

2) Monsieur Jos Hemmer, employé, né à Luxembourg, le 15 août 1952, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

3) Madame Martine Kapp, employée, née à Luxembourg, le 10 décembre 1960, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Monsieur Eric Leclerc, prénommé, a été désigné président du conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un (1).

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en 2010:

Monsieur Pascal Fabeck, employé, né à Arlon (Belgique), le 16 novembre 1968, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée au 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et traduction faite aux personnes comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les mêmes personnes comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Hemmer, E. Leclerc, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 juillet 2005, vol. 895, fol. 31, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 juillet 2005.

J.-J. Wagner.

(058828.3/239/343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

TRANSFORM DEPARTMENT BUILT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 86.541.

Claude Pauly dénonce avec effet immédiat le siège social de la société TRANSFORM DEPARTMENT BUILT S.A. à l'adresse 43, rue Emile Lavandier à L-1924 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

C. Pauly

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05539. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056678.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

F.C.T.C. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 94.698.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(056679.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

NARECO, S.A R.L., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 27.195.

Contrat de cession de parts sociales

Entre

GLYNDALE INVESTMENT LTD, ayant son siège social à Tortola PO Box 3186 Abott Building Main Street Road Town (British Virgin Islands) dûment représentée par Monsieur Jean-Marc Faber agissant en sa qualité de Sole Director de la société,

comme cédant

d'une part

et

NARECO FINANCE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, à L-2146 Luxembourg, ici représentée par Messieurs Jean-Marc Faber et Christophe Mouton, agissant en leur qualité d'Administrateurs,

comme cessionnaire

d'autre part,

il est exposé ce qui suit:

Préambule

La société GLYNDALE INVESTMENT LTD vend la part sociale qu'elle détient dans la société à responsabilité de droit luxembourgeois NARECO, S.à r.l. (anciennement NARECO S.A., constituée le 8 décembre 1987), transformée en S.à r.l. le 16 décembre 1999 par-devant Maître Joseph Elvinger et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. B 27.195 et ayant son siège social au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg.

Ceci étant, les parties ont convenu de ce qui suit:

1. *Objet de la cession*

Le cédant cède et transporte au cessionnaire, qui accepte, 1 (une) part sociale de la Société NARECO, S.à r.l.

Le transfert de la part sociale se matérialisera par le dépôt de ce contrat auprès de l'Enregistrement et du registre de commerce.

2. *Prix de cession et modalités de paiement*

Le prix de cette cession est fixé à EUR 1.000 (mille euros), montant que le cédant reconnaît avoir reçu.

3. *Entrée en jouissance*

L'entrée en jouissance de la part sociale est fixée à la date de la présente. Tous les droits et obligations attachés à cette part sociale le resteront après la cession.

Le cessionnaire jouira, notamment, du droit de vote, droit aux dividendes et tout autre droit et obligation attachés à la part sociale cédée.

4. *Nullité d'une clause*

Au cas où l'une ou l'autre disposition du présent contrat serait nulle, les autres clauses du contrat resteront applicables entre parties. Les parties s'engagent à remplacer la disposition nulle par une autre disposition ayant un esprit identique.

Toute modification au présent contrat doit être faite par écrit.

5. *Compétence*

La présente convention est régie par la loi luxembourgeoise et toutes les contestations seront soumises aux juridictions du Grand-Duché de Luxembourg.

Fait et signé à Luxembourg, le 24 mai 2005.

GLYNDALE INVESTMENT LTD / NARECO FINANCE A.A.

Le cessionnaire / Le cédant

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01172. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056688.3/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

WINCANTON TRANS EUROPEAN (LUXEMBOURG), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.
H. R. Luxemburg B 83.013.

Ausserordentliche Generalversammlung vom 15. Juni 2005

Das Jahr zweitausendfünf, den fünfzehnten Juni.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft WINCANTON TRANS EUROPEAN MANAGEMENT GmbH, mit Sitz in D-68219 Mannheim, Antwerpener Str. 24, veröffentlicht im Handelsregister des Amtsgerichts Mannheim unter der Nummer 4814, hier vertreten durch:

Herrn Harry Dumser, Geschäftsführer, wohnhaft in D-67071 Ludwigshafen, Brunnenweg 70, und
Herrn Klaus-Peter Rupp, Prokurist, wohnhaft in D-67161 Gönningheim, Portugieserweg 4,
welche als Gesellschafterin der WINCANTON TRANS EUROPEAN (LUXEMBOURG), S.à r.l. das Gesamtkapital vertritt und folgenden Beschluss fasst:

Die Niederlegung des Amtes von Herrn Wolfgang Dölger in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer zum 31. März 2005 wird angenommen.

Münsbach, den 15. Juni 2005.

WINCANTON TRANS EUROPEAN MANAGEMENT GmbH

M. Dumser / K.-P. Rupp

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07437. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056686.3/820/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

NORTHWAY FINANCIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 103.177.

Extrait de la décision de l'associée unique datée du 28 janvier 2005

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, au L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er}.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour NORTHWAY FINANCIAL, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09763. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056687.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

MEACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.300.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 16 juin 2005 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de COSAFIN S.A., Monsieur Jean Quintus et Monsieur Michel Swenden.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A.

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Extrait sincère et conforme

MEACO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00741. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056814.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

STATIONERY PRODUCTS, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 109.104.

 —
STATUTES

In the year two thousand and five, on the fifth of July.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

GLOBAL PRIVATE EQUITY IV-A LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, with its registered address at C/o Advent International Corporation, 75, State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States of America.

here represented by Ms Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Boston on July 1st, 2005.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become partners in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of «Stationery Products».

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

B. Share Capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share

capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 11. The Company is managed by a board of managers composed of two A managers (the «A Managers») and one B manager (the «B Manager»), who need not be partners.

The managers shall be elected by the partners at the general meeting which shall determine their remuneration and term of office. The managers are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any manager may be removed with or without cause by the general meeting of partners.

In the event of a vacancy in the office of a manager following death, resignation, retirement or otherwise, the remaining managers may temporarily appoint a manager.

In dealing with third parties, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any A Manager together with the B Manager.

Art. 12. The Company is managed by a board of managers which shall choose from among the A Managers a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if an A Manager and the B Manager are present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 13. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by any A Manager together with the B Manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by any A Manager together with the B Manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 14. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 15. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 16. The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 17. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial Year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on January 1 and ends on December 31 of each year.

Art. 21. Each year on December 31, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

G. Final clause - Applicable law

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by GLOBAL PRIVATE EQUITY IV-A LIMITED PARTNERSHIP, prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2005.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand seven hundred euro.

Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering itself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 5, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg;
2. The following persons are appointed A Managers of the Company for an indefinite period:
 - Mrs Janet Hennessy, venture capitalist, born on April 27, 1957 in Medford, MA, United States of America, residing at 75, State Street, Boston, MA 02109, United States of America.
 - Mr Desmond Mitchell, company director, born on August 24, 1957 in Wells, England, residing at 17 Penners Gardens, Surbiton, Surrey KT6 6JW, England.
3. The following person is appointed B Manager of the Company for an indefinite period:
 - Mr Michael Thomas, company director, born on March 9, 1967 in Allegheny, United States of America, residing at 9 rue Geischleid, L-9184 Schrodweiler, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le cinq juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

GLOBAL PRIVATE EQUITY IV-A LIMITED PARTNERSHIP, une limited partnership régit par les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social au C/o Advent International Corporation, 75, State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, résident à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston, le 1^{er} juillet 2005.

La procuration signée ne varietur par la partie comparante et par le notaire soussigné resteront annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de «Stationery Products».

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du conseil de gérance.

Il peut être créé, par simple décision du conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un conseil de gérance composé de deux gérants A (les «Gérants A») et d'un gérant B (le «Gérant B»), qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants seront élus par les associés à l'assemblée générale qui fixera leur rémunération et le terme de leur mandat. Les gérants sont élus par un vote à la majorité simple des parts sociales présentes ou représentées.

Tout gérant peut être révoqué avec ou sans motif par l'assemblée générale des associés.

En cas de vacance d'un poste de gérant suite à un décès, une démission, un départ à la retraite ou autrement, les gérants restants peuvent provisoirement nommer un gérant.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de l'un des Gérants A avec le Gérant B.

Art. 12. La Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi les Gérants A un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si l'un des Gérants A et le Gérant B sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 13. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par l'un des Gérants A avec le Gérant B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par l'un des Gérants A avec le Gérant B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. A moins qu'un quorum plus important soit prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 19. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 20. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 21. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la Société sera liquidée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, et qui seront nommés par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société, à condition que cela soit fait conformément à ces mêmes dispositions.

G. Disposition finale - Loi applicable

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et libération

Les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par GLOBAL PRIVATE EQUITY IV-A LIMITED PARTNERSHIP, susvisé.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2005.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille sept cents euros.

Résolutions de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 5, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées Gérants A de la Société pour une durée indéterminée:
 - Madame Janet Hennessy, venture capitalist, née le 27 avril 1957 à Medford, MA, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 75, State Street, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique;
 - Monsieur Desmond Mitchell, gérant de société, né le 24 août 1957 à Wells, Angleterre, demeurant au 17, Penners Gardens, Surbiton, Surrey KT6 6JW, Angleterre.
3. La personne suivante est nommée Gérant B de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Michael Thomas, gérant de société, né le 9 mars 1967 à Allegheny, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 9, rue Geischleid, L-9184 Schrodweiler, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 juillet 2005, vol. 895, fol. 40, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 juillet 2005.

J.-J. Wagner.

(059972.3/239/349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

DSD INTERNATIONAL CONTRACTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 21.123.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 5 juillet 2005.

Pour DSD INTERNATIONAL CONTRACTORS, S.à r.l.

J. Reuter

(056731.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

PILLARLUX HOLDINGS 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 95.023.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration daté du 30 mai 2005

Avec effet au 15 février 2005, le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Luxembourg le 17 juin 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour PILLARLUX HOLDINGS 2 S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056690.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

PILLARLUX HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.589.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration daté du 30 mai 2005

Avec effet au 15 février 2005, le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour PILLARLUX HOLDINGS S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09761. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056692.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

IMMOBILIERE DU PORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.596.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

Signature.

(056714.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

CARLES S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
H. R. Luxembourg B 83.690.

Auszüge aus der außerordentlichen Gesellschafter-Versammlung vom 1. Dezember 2004

Herr Carl Lilljequist, wohnhaft in Schweden, tritt von seiner Tätigkeit als Verwaltungsratsmitglied zurück. Herr Martin Svallner, wohnhaft in Schweden, wird zum neuen Verwaltungsratsmitglied ernannt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01171. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056816.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

FASSADEN HAHN CO A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5531 Remich, 16A, route de l'Europe.
H. R. Luxemburg B 92.954.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat in seiner Sitzung vom 30. Mai 2005 folgende Beschlüsse gefasst:

1. Kenntnisnahme der Amtsabtretung von Frau Liliane Jeblick als Verwaltungsratsmitglied.
2. Ernennung eines neuen Verwaltungsratsmitglieds in der Person von Herrn Eugen Kraushaar, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in D-66606 St. Wendel-Osterbrücken, Hofweg, 15, welcher das Mandat des abgetretenen Mitglieds über dessen Amtszeit übernimmt.

Herr Kraushaar Eugen verpflichtet die Gesellschaft mit Herrn Gerhard Hahn zusammen.

Luxemburg, den 30. Mai 2005.

FASSADEN HAHN & CO A.G.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056693.3/664/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

MAGIC PRODUCTION GROUP (M.P.G.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6E, route de Trèves.
R. C. Luxemburg B 81.825.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier adressé aux membres du conseil d'administration le 28 juin 2005 que:

- Pour motifs personnels, Monsieur Roberto Dorigo démissionne de son mandat d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxemburg, le 5 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01843. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056701.3/304/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

FERRERO TRADING LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6E, route de Trèves.
R. C. Luxemburg B 46.117.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier adressé aux membres du conseil d'administration le 28 juin 2005 que:

- Pour motifs personnels, Monsieur Roberto Dorigo démissionne de son mandat d'administrateur et de sa fonction de Président de la société avec effet immédiat.

Luxemburg, le 5 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01840. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056702.3/304/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

BRACK LAMONT HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxemburg B 90.792.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Pels.

(056704.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

MIN. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 58.847.

Le bilan au 30 avril 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Signature.

(056717.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

BEATRICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 30.747.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

Signature.

(056719.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

CONLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 49.383.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour CONLUX HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056713.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

CONLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 49.383.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour CONLUX HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056715.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

CONLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 49.383.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour CONLUX HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056716.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

CONLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 49.383.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour CONLUX HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056718.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

CONLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 49.383.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour CONLUX HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056712.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

INVESTOIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 57.050.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

Signature.

(056721.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

EXPANSIA EUROPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 47.949.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

Signature.

(056724.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

KIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinsel.
R. C. Luxembourg B 32.178.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 5 juillet 2005.

Pour KIMMO, S.à r.l.

J. Reuter

(056732.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

NIKO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.055.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Signature.

(056726.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

SACOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 72.183.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour SACOFIN S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056727.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

SACOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 72.183.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour SACOFIN S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056729.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

SACOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 72.183.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour SACOFIN S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056730.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

AUBE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 82.307.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Signature.

(056728.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

58594

THE SIXTH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4660 Differdange, 7, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 84.404.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt avril.

Par-devant Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange.

Ont comparu:

1.- Madame Sonia Blasetti, commerçante, née à Rome, Italie, le 9 novembre 1968 (Matricule 1968 1109 326), épouse de Monsieur Nicolas Hilbert, demeurant à L-4597 Differdange, 7, rue Aloyse Kayser,

2.- Madame Pascale Lucca, employée privée, née à Villerupt, France, le 17 janvier 1961 (Matricule 1961 0111 042), épouse de Monsieur Victor Frisoni, demeurant à F-54590 Hussigny-Godbrange, 27, rue Pasteur.

Lesquelles comparantes ont déclaré ce qui suit:

qu'elles sont les seules et uniques associées de la société à responsabilité limitée THE SIXTH, S.à r.l., avec siège social à L-4660 Differdange, 7, rue Michel Rodange;

que la prédite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 octobre 2001;

que les statuts de la société ont été publiés au Mémorial C n° 370 en date du 7 mars 2002;

que le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune;

que ladite société n'a plus d'activité commerciale depuis ce jour.

Que les associées ont décidé en conséquence la dissolution et la liquidation de la prédite société;

qu'elles se déclarent investies de tout l'actif de la société, dont elles déclarent être les bénéficiaires économiques réelles;

qu'à leur connaissance il n'existe plus de passif à charge de la société et qu'elles s'engagent expressément à régler tout passif éventuel;

que partant la société est à considérer comme définitivement dissoute;

que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins au domicile de Madame Sonia Blasetti, à L-4597 Differdange, 7, rue Aloyse Kayser.

Frais

Les frais en rapport avec le présent acte resteront à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle ont signé l'acte avec Nous, Notaire.

Signé: S. Blasetti, P. Lucca, R. Schuman.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 juillet 2005, vol. 895, fol. 32, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 7 juillet 2005.

R. Schuman.

(058781.3/237/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

ANBECA HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 33.365.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 18 mai 2005 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de COSAFIN S.A., Monsieur Jean Quintus et Monsieur Koen Lozie en tant qu'Administrateur ainsi que le mandat de V.O. CONSULTING S.A. comme Commissaire aux Comptes.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00746. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056815.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

JARDENNE CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 109.028.

—
STATUTES

In the year two thousand five, on the seventeenth of June.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

here represented by itself represented by Mr. Michel van Krimpen, lawyer, residing professionally at Luxembourg and Mr. Mark Torbick, lawyer, residing professionally at Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as director and attorney-in-fact A and B.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name JARDENNE CORPORATION, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into one hundred and twenty-five (125) share quotas of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2005.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends.

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred and fifty Euro (1,250.- EUR).

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by one manager:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company by its sole signature.

2) The address of the corporation is in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

ici représentée par Monsieur Michel van Krimpen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Marc Torbick, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives de fondés de pouvoirs A et B.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination JARDENNE CORPORATION, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2005.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaires des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires.

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

58599

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La société est administrée par un gérant:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. van Krimpen, M. Torbick, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 juin 2005, vol. 432, fol. 6, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1^{er} juillet 2005.

H. Hellinckx.

(058830.3/242/262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

LE REQUIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 69.068.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour LE REQUIN S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056720.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

LE REQUIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 69.068.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour LE REQUIN S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056722.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

LE REQUIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 69.068.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour LE REQUIN S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056723.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

58600

LE REQUIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 69.068.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour *LE REQUIN S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056725.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

COMPAGNIE IMMOBILIERE DE LEUDELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 37.507.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 5 juillet 2005.

Pour *COMPAGNIE IMMOBILIERE DE LEUDELANGE, S.à r.l.*

J. Reuter

(056733.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

KOMAS INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 31.033.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 5 juillet 2005.

Pour *KOMAS INVESTMENT HOLDING S.A.*

J. Reuter

(056734.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

HORSE-STUD S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 30.856.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 5 juillet 2005.

Pour *HORSE-STUD S.A.H.*

J. Reuter

(056735.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2005.

JUBILAEUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 71.890.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056790.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

CYTHERE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 76.937.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CYTHERE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(056777.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

CYTHERE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 76.937.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CYTHERE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(056776.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

CYTHERE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 76.937.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CYTHERE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(056773.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GEST LEASE & TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 72.130.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour *GEST LEASE & TRUST S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056736.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

BRACK LAMONT HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.792.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Pels.

(056753.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GRAVOGRAPH FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.129.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour GRAVOGRAPH FINANCE, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056737.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

conviLUX, S.à r.l., SOLUTIONS FOR VENDING, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5551 Remich, 1, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.305.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(056743.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

LUX ANIMATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 6, Chemin des Douaniers.
R. C. Luxembourg B 96.514.

L'an deux mille cinq, le vingt juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX ANIMATION S.A., ayant son siège social à L-9647 Doncols, 6, chemin des Douaniers, R.C.S. Luxembourg section B numéro 96.514, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 février 2002, publié au Mémorial C numéro 822 du 30 mai 2002, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Joseph Elvinger en date du 22 mars 2002, publié au Mémorial C numéro 965 du 25 juin 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Christel Henon, avocat, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Marie-Noëlle Regard-Juge, employée privée, demeurant à Thionville (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Lilian Eche, administrateur de société, demeurant à Liège (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1) Modification de l'article 9 des statuts.
 - 2) Suppression des mentions statutaires relatives à la forme au porteur des actions et insertion d'une clause d'agrément et d'une clause de préemption en cas de cession d'actions.
 - 3) Modification afférente de l'article 4 des statuts.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'ajouter à la fin de l'article neuf des statuts le texte suivant:

«**Art. 9. (fin).** N'est pas considérée comme faisant partie de la gestion journalière et par conséquent relève des pouvoirs du Conseil d'Administration en tant qu'organe collégial, toute décision portant sur:

- a. l'arrêté des comptes annuels de la société et les comptes consolidés;
- b. le vote du budget annuel de la société ou toute modification du budget annuel;
- c. le programme d'investissements de la société et le plan de financement correspondant (emplois-ressources);
- d. l'achat, la vente, l'échange, l'apport d'actif immobilisé et droits quelconques, corporel ou incorporel, mobilier ou immobilier;
- e. la location et la prise à bail de tous immeubles, toute convention de location-gérance de fonds de commerce, et convention de crédit-bail;
- f. la conclusion, la résiliation ou la modification des termes de toute convention prévoyant l'emprunt de fonds par la Société ou à la Société ainsi que l'ouverture et la fermeture de comptes auprès d'établissements de crédit;
- g. toute modification de la nature du champ d'activité de la Société;
- h. la création et la fermeture de toute succursale et établissements secondaires;
- i. les licenciements collectifs;
- j. toute décision de déménagement des locaux dans lesquels la Société exerce son activité ou de transfert du siège social;
- k. toute décision de développement de projets originaux d'oeuvres audiovisuelles et cinématographiques;
- l. tout contrat de coproduction avec un tiers d'une oeuvre audiovisuelle ou cinématographique;
- m. la conclusion ou la résiliation de toute convention constituant une sûreté grevant l'un des biens de la Société en faveur de toute personne, notamment, convention de nantissement ou hypothèque;
- n. l'octroi de caution, aval et garantie;
- o. toute souscription ou autre acquisition par la société de titres représentatifs du capital social ou de participations de toute nature dans une autre personne morale;
- p. toute émission d'actions ou de toute autre valeur mobilière donnant accès au capital de la société;
- q. toute décision relative à une introduction de la société sur un marché réglementé ou sur le marché libre;
- r. toute décision à soumettre à l'assemblée générale concernant une réduction et/ou une augmentation du capital de la société, une fusion, une scission ou apport partiel d'actifs;
- s. toute décision à soumettre à l'assemblée générale emportant modification des statuts;
- t. toute augmentation de la rémunération des dirigeants sociaux (en ce compris celle qui résulterait d'un élément variable antérieur à l'entrée d'investisseurs au capital de la société) ou tous avantages, autre que ceux existant à la date d'entrée d'investisseurs au capital de la société accordés aux dirigeants sociaux.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer les mentions statutaires relatives à la forme au porteur des actions et d'insérer une clause d'agrément et d'une clause de préemption en cas de cession d'actions dans l'article quatre des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Les titres sont et resteront obligatoirement nominatifs.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Agrément et droit de préemption

A. Agrément:

1 - La cession portant sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit d'actions, à un tiers non encore associé, à quelque titre que ce soit, - y compris en cas de succession, donation, de liquidation de communauté de biens entre époux, de cession à un conjoint, un ascendant ou un descendant - est soumise à l'agrément du Conseil d'administration, statuant à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, dans les conditions et suivant les modalités ci-après indiquées.

La présente procédure d'agrément ne s'applique pas directement à la cession ou à la transmission des droits de souscription des actions émises en représentation d'une augmentation de capital en numéraire, mais les actions nouvelles, souscrites en vertu des droits cédés ou transmis à des personnes soumises à l'agrément en cas de cession d'actions, seront grevées des droits d'agrément et de préemption fixés par le présent article.

En conséquence, les cessions et autres transmissions de droits de souscription s'effectueront librement pendant la période de souscription, mais, dans les trois mois de réalisation définitive de l'augmentation de capital, le Conseil d'administration devra statuer sur l'agrément des souscripteurs ne remplissant pas les conditions prévues par ledit article. En cas de refus d'agrément, les actions détenues par les souscripteurs non agréés seront soumises, par le Conseil d'administration, à préemption dans les conditions fixées ci-après.

La cession de tout droit à attribution d'actions gratuites, à la suite d'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission, est assimilée à la cession d'actions elles-mêmes et soumises, en conséquence, aux prescriptions du présent article.

Lorsque le cessionnaire est une personne morale, l'agrément peut être subordonné au maintien de son contrôle par la ou les personnes dont l'identité est indiquée dans la décision d'agrément. Dans ce cas, la personne morale agréée sera tenue de solliciter un nouvel agrément si elle vient à être contrôlée par d'autres personnes - détenant directement ou indirectement une fraction du capital leur conférant plus de la moitié des droits de vote dans les assemblées générales

- plus de la moitié de que celles figurant dans la décision d'agrément. Si le nouvel agrément est refusé ou s'il n'est pas sollicité plus d'un mois après la modification dudit contrôle, la personne morale actionnaire sera tenue de céder ses actions dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts en cas de refus d'agrément.

En cas de cession projetée, le cédant doit en faire notification à la société dans les formes et délais prévus par la loi et les règlements.

L'agrément résulte, soit d'une notification faite au cédant par la société, soit du défaut de réponse dans le délai de trois mois à compter de la demande.

La décision, notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, n'est pas motivée et, en cas de refus, elle ne peut jamais donner lieu à une réclamation quelconque. Dans ce dernier cas, le cédant conserve la possibilité de retirer son projet de cession par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, adressée à la société dans un délai de dix jours à compter de la réception de la notification du refus. A défaut de retrait de son projet, le cédant sera tenu de se conformer aux décisions de la société, prises en vertu du droit de préemption ci-après.

Toute cession, effectuée en violation de la présente clause d'agrément, est nulle.

B. Droit de préemption:

En cas de refus d'agrément et faute par le cédant d'avoir retiré son projet de cession, le Conseil d'administration doit offrir, par priorité, lesdites actions aux autres actionnaires, proportionnellement à leur participation, le refus de l'un profitant aux autres sans qu'il puisse en résulter l'attribution de fractions d'actions, les rompus étant arbitrés par le Conseil d'administration.

Dans le cas où les actionnaires n'exerceraient pas leur droit de préemption ou ne l'auraient exercé que pour partie, le Conseil devra faire racheter les actions non préemptées par des personnes de son choix.

La cession au nom du ou des acquéreurs désignés pourra être régularisée d'office par un ordre de mouvement signé de l'Administrateur Délégué ou autre personne déléguée par le Conseil, sans qu'il soit besoin de celle du titulaire des actions. Avis est donné audit titulaire, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les huit jours de la détermination du prix, d'avoir à se présenter au siège social pour toucher ce prix, lequel n'est pas productif d'intérêts.

La société peut également, avec le consentement du cédant, acheter ces actions en vue d'une réduction du capital.

Le Conseil d'administration est tenu, dans le délai de trois mois à compter de la notification du refus d'agrément, de réaliser l'une des opérations prévues ci-dessus.

Si, à l'expiration du délai prévu à l'alinéa précédent, l'achat de la totalité des titres offerts n'est pas réalisé, l'agrément est considéré comme donné. Toutefois, ce délai peut être prolongé par décision de justice à la demande de la société.

A défaut d'accord entre les parties, le prix des actions sera déterminé par un expert désigné parmi ceux inscrits sur les listes des cours et tribunaux, soit par les parties, soit, à défaut d'accord entre elles, par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce statuant en la forme des référés et sans recours possible. Les frais d'expertise sont à la charge du ou des acquéreurs, au prorata du nombre d'actions acquis par eux.

Dans le cas où les actions ne seraient pas entièrement libérées, le ou les cessionnaires désignés par le Conseil d'administration devraient fournir caution réelle ou personnelle pour les montants restant à libérer.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Ch. Henon, M.-N. Regard-Juge, L. Eche, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 juillet 2005, vol. 532, fol. 22, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 juillet 2005.

J. Seckler.

(058848.2/231/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

FAIRFAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 57.947.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FAIRFAX S.A., Société Anonyme

T. Fleming / J. Seil

Administrateur / Administrateur

(056767.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

DIANALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.

R. C. Luxembourg B 13.109.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signature

(056745.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SADYD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 31.878.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SADYD S.A., Société Anonyme Holding

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(056770.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PLATINA GT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 53.282.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour PLATINA GT HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056752.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PLATINA GT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 53.282.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour PLATINA GT HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056750.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PLATINA GT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 53.282.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour PLATINA GT HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056749.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PLATINA GT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 53.282.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour PLATINA GT HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056748.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

PLATINA GT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 53.282.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2005, réf. LSO-BF09477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour PLATINA GT HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056746.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

COMURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 44.193.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société COMURA S.A.

ACSG (EUROPE)

Signature

(056782.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

MAHALO MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.304.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue au siège social de la société en date du 7 avril 2005 que:

la démission avant terme de TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A. de son poste d'administrateur-délégué est acceptée.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056834.3/312/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

LETZRE, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 49.760.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société LETZRE

ACSG (EUROPE)

Signature

(056784.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

LIRIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 93.795.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07127, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

ACSG

Signature

Dirigeant Agréé

(056789.3/682/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SAINT CHRISTOPHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 80.843.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00907, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056791.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

NAFTOFINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 13, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 18.622.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NAFTOFINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Signatures

Le domiciliataire

(056762.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

LIME REFR IN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 90.423.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07125, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

ACSG

Signature

(056797.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

58608

SCORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 26.722.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056793.3/682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

ARTEN SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 90.288.

Les Etats financiers au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00916, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056795.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

CGPA RE, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 46.753.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09546, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

ACSG

Signature

Dirigeant Agréé

(056799.3/682/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 21.503.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, réf. LSO-BG00039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(056802.3/682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.
